



Education

Nouvelle ouverture à Sciences-po pour les plus modestes

« **J'**AI BIEN CONSCIENCE que cette décision risque de créer un ouragan parmi les étudiants. » Malgré tout, Richard Descoings, le directeur de Sciences-po Paris, la vénérable institution de la rue Saint-Guil-laume où chaque année se pressent quelque 3 000 candidats (pour 10 % d'admis), n'en dé-mord pas. Il veut radicalement transformer les droits d'inscription. Une réforme pour « permettre d'ouvrir l'accès de Sciences-po à des classes so-ciales modestes tout en augmentant les ressources financières de l'institut ».

Son projet, dévoilé en mai, officiellement pré-senté hier pour être mis en place dès la rentrée prochaine, en septembre 2004 est simple mais radical. Au lieu des 1 050 € actuels versés par 80 % des jeunes (les autres en sont exonérés en raison d'un trop faible revenu parental), les quelque 5 800 élèves devront dorénavant payer entre 0 et

4 000 €. Soit une sacrée hausse pour une partie d'entre eux, dénoncée notamment par le principal syndicat étudiant, l'Unef.

« La composition sociologique des familles à Sciences-po est assez différente de celle de la po-pulation française, souligne toutefois l'économiste Jean-Paul Fitoussi, qui a participé à une commis-sion sur ce projet. Le revenu médian des ménages dont un enfant fait ses études ici correspond aux 7 % des foyers les plus riches du pays. »

Hausse massive des bourses

Parallèlement à ce nouveau fonctionnement, la di-rection de l'IEP (institut d'études politiques) pré-voit également une hausse massive des bourses, de faciliter l'accès au logement des étudiants. « En aucune manière, cette réforme ne va permettre de démocratiser l'école, assure-t-on à l'Unef. En fai-sant reposer une part de plus en plus importante

du financement de l'IEP sur les étudiants, la ré-forme ne sera intéressante que si on en reste à un nombre élevé d'étudiants issus d'un milieu très fa-vorisé. Ce qui est le cas en ce moment ! »

Déjà, Richard Descoings avait innové il y a trois ans en lançant les conventions ZEP. Une révolu-tion en son temps puisque des élèves, issus de ly-cées classés en ZEP (zone d'éducation prioritaire), sont aujourd'hui admis sans passer le fameux concours. Hier, un bilan a été aussi présenté. Il est jugé « extrêmement positif dans tous les do-maines ». Quatre-vingt-sept étudiants ont été re-crutés par ce biais depuis 2000, dont 37 à cette rentrée. Pour les plus anciens, les résultats sont tout à fait comparables aux autres étudiants. Seule différence notable par rapport à leurs collègues : les trois quarts d'entre eux sont boursiers et les deux tiers sont enfants d'ouvriers ou d'employés...

L.L.F.